

.....  
**Nomination du  
recteur**

Réflexions du Conseil  
de l'Université.

Page 2

.....  
**Cancer du sein**

Veut-on vraiment savoir?

Page 3



Louise Bouchard

.....  
**Polytechnique**

Le principe d'Archimède  
appliqué à l'archéologie.

Page 5



Martin Daigneault

.....  
**Relations  
industrielles**

L'avenir du syndicalisme  
passe par un  
retour en arrière.

Page 5

# FORUM

 Université  
de Montréal

VOLUME 32 NUMÉRO 3  
15 septembre 1997

## La course au rectorat est ouverte

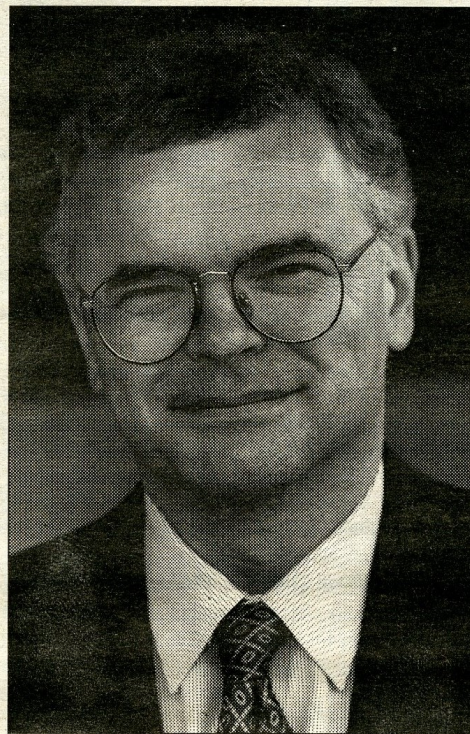
*Une première: les candidats seront invités à participer à un débat public.*

La procédure devant conduire à la nomination du prochain recteur est officiellement en marche avec l'ouverture, depuis mardi dernier, de la période des mises en candidature. Les membres de l'Assemblée universitaire (AU) ont ainsi jusqu'au jeudi 25 septembre pour proposer des candidats et candidates au Comité de consultation pour la nomination d'un recteur ou d'une rectrice.

Le Comité, qui peut ajouter ses propres propositions, invitera par la suite tous les candidats en lice à remplir, sur une base volontaire, une fiche biographique principalement destinée à informer les membres de l'Assemblée. Ces derniers procéderont à un scrutin le 3 novembre; ce vote indicatif permettra au Comité de constituer «une liste courte mais nullement exclusive» des candidats et candidates ayant recueilli un nombre significatif de points. Cette liste sera également rendue publique.

Répondant au désir de l'Assemblée universitaire, le Comité de consultation prendra en charge l'organisation d'un débat public avec les candidats figurant sur la liste courte. Ce débat, auquel la participation est libre, devrait avoir lieu dans la semaine du 17 novembre. Les candidats et candidates qui désirent y prendre part seront invités à transmettre un court texte présentant leurs positions sur divers aspects de la vie universitaire. Ces textes seront publiés dans *Forum*.

À la séance de l'Assemblée universitaire du 8 septembre dernier, Gabriel Gagnon, professeur au Département de sociologie, a remis



Pierre Paul Côté, président du Comité de consultation pour la nomination d'un recteur ou d'une rectrice.

par les statuts, qui ne prévoient qu'un seul vote à l'AU, vote servant à faire un premier tri parmi les candidats et candidates. Aux yeux de Denise Angers, professeure au Département d'histoire, la situation plutôt aberrante qui en découle illustre bien la nécessité de repenser ces statuts.

Pierre Paul Côté, président du Comité de consultation, a par ailleurs reconnu que rien n'empêchait l'Assemblée, si tel était son vœu, de procéder à un autre vote après la tenue du débat. Ce vote n'aurait cependant aucune valeur légale. Régine Pierre, membre du Comité de consultation, a souligné que la procédure ne se terminait pas avec le débat. Les audiences du Comité vont de fait se poursuivre jusqu'au 15 janvier; «tous pourront exprimer leur opinion», a fait valoir M<sup>me</sup> Pierre.

André Tremblay, président du syndicat des professeurs, a pour sa part laissé entendre que d'autres débats et consultations allaient être tenus par les organisations syndicales.

Devant les craintes exprimées par certains membres à l'égard d'un débat public, Pierre Paul Côté a répondu qu'il y a «un prix à payer pour la transparence. On évaluera les résultats et l'on en tirera les conclusions pour l'avenir.»

Au terme de cette procédure, le Comité devrait remettre son rapport au Conseil de l'Université à la fin février. Le futur recteur entrera en fonction en juin 1998.

**Daniel Baril**

en question la logique de cette procédure par laquelle les membres étaient invités à voter avant la tenue du débat. Le Comité est en fait limité

## Nomination du recteur ou de la rectrice

# Réflexions du Conseil de l'Université

### Note liminaire

L'Université de Montréal est engagée dans un processus de nomination d'un recteur ou d'une rectrice qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juin 1998.

En conformité avec la Charte et des statuts, cette nomination est faite par le Conseil de l'Université avec la participation de l'Assemblée universitaire, l'un des organismes dont relève l'administration générale de l'Université et qui compte des représentants de toutes les composantes de l'établissement: recteur, vice-recteurs, doyens, professeurs, chargés de cours, étudiants, cadres et professionnels et employés.

En juin 1997, cette assemblée a procédé à la formation du Comité de consultation en vue de la nomination d'un recteur ou d'une rectrice. Ce comité a pour mandat de recueillir les candidatures proposées, de tenir auprès de l'Assemblée universitaire un scrutin indicatif à partir de la liste des personnes mises en candidature, de recevoir toute personne ou tout groupe de personnes qui souhaite faire connaître son point de vue sur le sujet, de présenter des recommandations au Conseil de l'Université.

C'est pourquoi le Conseil a jugé opportun, avant que débute la période des mises en candidature, de communiquer à la communauté universitaire quelques éléments de réflexion sur les défis majeurs de l'Université au cours des prochaines années.

### Contexte et défis

Le défi global de l'Université de Montréal consiste à continuer d'accomplir sa mission première de formation des étudiants, de transmission des connaissances et de développement de la recherche, mais cela dans une conjoncture inédite: grands bouleversements économiques et politiques, remise en question des institutions, décroissance importante du financement public...

Pour l'Université de Montréal, cela requiert une volonté sans cesse à l'œuvre pour améliorer, renouveler et intensifier ses rapports avec la société. En ce sens, il s'impose que l'Université s'explique et agisse de manière à être perçue par cette société comme un bien à développer et à protéger, comme un patrimoine intellectuel, scientifique et culturel à conserver et à enrichir. Corrélativement, il s'impose que la

société soit présente à l'Université pour que celle-ci non seulement réponde aux besoins du milieu mais s'affirme de plus en plus comme un ferment de progrès. D'ailleurs, la Recherche et Développement universitaire est souvent l'un des principaux facteurs de localisation des entreprises et de développement économique et social, car la société de demain sera une société du savoir.

Dans la situation actuelle, l'Université de Montréal doit tirer le meilleur parti de ses ressources en faisant preuve, pour ce faire, de créativité. Afin de compenser la décroissance de ses sources traditionnelles de financement, il lui faut en trouver de nouvelles: fonds de recherche, souscriptions diverses, apport de différents milieux dont ceux des domaines scientifique et économique, etc. Dans cette optique, l'importante campagne de financement qui sera conduite sous peu est l'un des défis immédiats de l'Université. En outre, l'Université doit demeurer à l'affût de tous les moyens financiers qui s'offrent à elle; en particulier, il s'impose qu'elle fasse porter davantage ses actions sur les plans canadien et international.

Le cycle des compressions majeures subies au cours des der-

nières années n'est pas achevé et de multiples incertitudes pèsent sur l'avenir. Les efforts de planification et de rationalisation consentis à ce jour doivent se redéployer dans une optique visionnaire qui prévoit le changement au lieu de le subir, qui mobilise les énergies et les ressources autour d'un projet commun.

Pour l'Université de Montréal, cela appelle une lucidité qui oriente vers les choix pertinents. Ainsi, l'énoncé de mission — L'Université de Montréal vers l'an 2000 —, qui date de 1990, doit être revu, adapté aux impératifs de l'heure, actualisé en tenant compte d'un nouveau partage des tâches et des responsabilités de l'enseignement supérieur entre les divers établissements du réseau. L'Université de Montréal doit être partie prenante de cette réforme pédagogique, qui touche à la fois l'enseignement, la formation continue, l'encadrement des étudiants, la diplomation, etc. Elle doit se situer à l'avant-garde des initiatives à prendre et à la fine pointe des technologies de développement et de communication des connaissances. Dans cette réflexion, l'Université devra tenir compte de l'évolution prévisible des diverses catégories de clientèles étudiantes.

Ainsi, elle pourra trouver et bâtir sa spécificité propre comme université du 21<sup>e</sup> siècle.

Pour l'Université de Montréal, établissement fortement décentralisé, la conjoncture appelle une direction capable de faire partager à toute la communauté universitaire le projet commun de cette université de l'avenir; cela appelle aussi le développement d'un sens aigu de l'imputabilité de chacune des instances de l'Université et de leurs responsables.

Pour servir ces objectifs, pour développer cette prospective et pour relever ces défis, l'Université de Montréal doit avoir à sa tête une personne qui fasse autorité dans l'Université et devant la société d'ici et d'ailleurs, une personne qui soit visionnaire et inspiratrice de changements aptes à faire de l'Université de Montréal un modèle de l'université du III<sup>e</sup> millénaire.